

Les pompiers auront un nouveau local

SAINT-PREX

L'Arsenal est désormais propriété de la commune de St-Prex.

«Si nous manquons cet achat, nous sommes des idiots», lance le conseiller Raymond Tardy, juste avant que le Conseil ne se prononce sur l'avenir du préavis. Son enjeu? L'octroi d'un crédit de 1,5 million de francs pour financer l'acquisition et le changement d'affectation de la parcelle sur laquelle se situe l'Arsenal. Il faut dire que, depuis le début des années 2000, les municipalités successives n'ont cessé de manifester leur intérêt pour l'obtention de ce bien-fonds. Avec comme objectif principal, accueillir le service de défense incendie qui réunit les communes de St-Prex, Etoy et Buchillon, actuellement abrité dans l'un des bâtiments communaux.

En 2011, Armasuisse confirme à l'exécutif son intention de vendre la parcelle. Le canton de Vaud n'étant pas acheteur, la Municipalité saisit l'occasion mais se heurte au Service du développement territorial qui se montre alors peu favorable à une mise en zone à bâtir de la parcelle. Après discussions, les différents protagonistes trouvent un terrain d'entente: affecter le périmètre du plan partiel d'affectation à la zone

d'installations publiques et parapubliques afin de mettre en conformité le secteur et de maintenir des activités actuelles d'entreposage. Ce changement permettra la réalisation de nouveaux locaux pour le service du feu et pour divers partenaires publics intéressés.

Après lecture des différents rapports, le Conseil a approuvé sans discussion le préavis. Pour Joël Tardy, pompier volontaire à St-Prex, la recentralisation des effectifs est une bonne nouvelle. «Depuis des années, on entendait parler de ce projet et enfin il se concrétise. On va pouvoir regrouper les départs ainsi que les véhicules qui sont pour l'instant stationnés à Etoy et St-Prex sur un même site.»

Une pierre, 2 coups

L'Arsenal offrira également de nouvelles surfaces d'activités d'intérêt public mais maintiendra les activités en place comme le stockage du matériel de différents services cantonaux. La gendarmerie, qui occupe une partie du bâtiment, a, par ailleurs, émis le souhait de continuer à louer cette surface à l'avenir. L'affectation, l'utilisation ainsi que les coûts liés à la transformation des lieux feront l'objet de discussions ultérieures. En outre, le déménagement de la caserne des pompiers permettra de repenser le secteur de l'administration communale et des locaux de service et d'assurer une vision stratégique du secteur En Ponguey Nord. F.G.